

PERMIS T CDG (Théorie et Pratique)

2 jours 6 heures

Programme de formation

Public visé

Personnels salariés en entreprise susceptibles de conduire en zone « Coté Piste » sur les aires de trafic de Roissy CDG dans le cadre de son activité professionnelle.

Pré-requis

Détenir un permis de conduire valable sur le territoire français correspondant à la catégorie de véhicule susceptible d'être utilisé, comme prévu par le code de la route

- Détenir une attestation provisoire de réussite au permis T théorique d'ORLY de – de 30 jours ou un permis Trafic valide sur l'aéroport de Roissy CDG
- Détenir un Titre de Circulation Aéroportuaire Roissy CDG valide avec le TRA minimum.
- Disposer d'un gilet haut visibilité.

Objectifs pédagogiques

Description / Contenu

FORMATION THEORIE ET PRATIQUE MEME JOURNEE

1. Le programme est constitué **d'un module théorique** permettant de connaître les règles de conduite en zone aéroportuaire, l'environnement aéroportuaire aire de manoeuvre, aires de trafic, de respecter la cohabitation avions, véhicules, piétons et d'être conscient des risques liés au souffle et à l'aspiration des moteurs avions, aux collisions et à l'incendie.
2. Le programme est constitué **d'une formation pratique** sur les zones de travail des stagiaires permettant de connaître les règles de conduite en zone aéroportuaire, l'environnement aéroportuaire aire de manoeuvre, aires de trafic, de respecter la cohabitation avions, véhicules, piétons et d'être conscient des risques liés au souffle et à l'aspiration des moteurs avions, aux collisions et à l'incendie.



Modalités pédagogiques

- Modalités de la formation théorique : cours magistral en salle ou e-learning.
- Moyens : Tableau numérique, tablette support d'animation Vidéos.
- Formation pratique : mise en situation de conduite sur l'aéroport avec un ID buzz véhicule électrique
- Encadrement : Formateur habilité Permis T par Groupe ADP.

Moyens et supports pédagogiques



Modalités d'évaluation et de suivi

Modalités Accessibilité

Profil du / des Formateur(s)

NOTRE FORMATRICE DAMIENNE



Damienne accompagne depuis plus de 20 ans les agents d'exploitation, intérimaires et prestataires opérant sur la plateforme de Roissy-CDG. Spécialiste de la **formation à la conduite sur piste** et aux **règles de coactivité sur les aires de trafic**. Elle a conçu et animé les modules **Permis T** pour toutes les entités du groupe Transdev Aéroportuaire (passagers & fret), et assure également la **formation réglementaire sûreté 11.2.6.2**, centrée sur les risques liés à l'environnement piste.

Formatrice terrain aguerrie, elle connaît parfaitement les exigences opérationnelles d'ADP, les règles de circulation en zone côté piste, les

contraintes liées à la co activité avec les aéronefs, et les obligations documentaires associées aux autorisations d'accès

Habilitation du formateur par les services d'ADP.

22/07/2026